



PRESENTATION DU PORTAIL DU LITTORAL ET DE LA MER

UN PROJET EN ADEQUATION AVEC LA VISION STRATEGIQUE DE L'ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS

François MAZUYER
Président du Conseil Supérieur de l'OGÉ

XXV FIG Congress
16-21 juin 2014 – Kuala Lumpur Session Francophone du 18 juin



Introduction

Chaque jours, les journaux et médias en tout genre, relatent des faits, des études, les résultats de recherches, liés aux risques naturels, à l'élévation du niveau de la mer, conséquence du changement climatique.



Introduction

La Banque Mondiale, dans son rapport de 2013 sur le coût des catastrophes naturelles, tire la sonnette d'alarme.

Le cinquième rapport du GEIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) du 31 mars 2014 recense les impacts du réchauffement climatique, suivant 4 scénarios et prévoit une élévation du niveau de la mer comprise entre 40cm et 1m d'ici la fin du siècle ainsi que l'augmentation des phénomènes climatiques inhabituels.



Des risques accentués sur une zone côtière de plus en plus dense



La zone côtière est une zone particulièrement dense, où la population s'est énormément concentrée au XX^e siècle, développant de nombreuses activités, portuaires, industrielles, touristiques et balnéaires.

On compte en métropole une densité de 285 habitants au km² qui est 2.5 fois supérieure à la moyenne nationale, et les prévisions laissent entrevoir 4 millions d'habitants de plus d'ici seulement 2040.



Les problématiques liées aux risques naturels ou technologiques



- Comment évaluer un bien en prenant en compte l'aléa risque ?
- Qui doit supporter les conséquences d'un sinistre ? Propriétaires, Pouvoir publics ?
- Peut-on envisager une mutualisation des conséquences des risques ?
- Faut-il protéger artificiellement les zones à risques ou délocaliser les installations qui s'y trouvent ?
- Peut-on continuer à aménager les zones à risques ?

Pour anticiper et prendre de bonnes décisions il faut tout d'abord connaître, et pour gérer correctement il faut s'appuyer sur de bon outils cartographiques.



PLAN de l'exposé

- A - L'origine du Portail Littoral et de la Mer
- B - Du Portail GEOFONCIER au Portail Littoral et de La Mer
- C - La problématique associée de la parcellisation du domaine public (DP)
- Conclusions



A - L'origine du Portail du Littoral et de la Mer

A - 1 Une évolution normale de l'activité du Géomètre

Les Géomètres et les géographes se sont toujours préoccupés de la mise en espace de la terre.

Tout espace humanisé ou susceptible de l'être, fait partie de leurs champs d'intérêt.

Dans les milieux qui perdent leur naturalité à la suite de la densification progressive des activités humaines, le rôle du Géomètre devient progressivement indispensable.

L'artificialisation des milieux littoraux, l'exploitation mais aussi la préservation des espaces marins ne peuvent plus se contenter de données approximatives, d'ensembles flous générateurs de conflits d'usage et même sources potentielles de conflits internationaux.



A - L'origine du Portail du Littoral et de la Mer

A - 2 Le concept de « Cadastre Marin »

Les océans couvrent 70% de la planète. Contrairement à l'espace terrestre qui est pour l'essentiel approprié par des personnes physiques ou morales, privées ou publiques, l'espace marin ne l'est pas ou très peu.

La mer est un espace de souveraineté partagé. On distingue :

- les eaux territoriales, zone des 12 milles nautiques
- la ZEE, Zone Economique Exclusive
- la haute mer

En France, le Domaine Public Maritime (DPM), naturel et artificiel, s'étend dans la zone des 12 milles nautiques.



A - L'origine du Portail du Littoral et de la Mer



Une grande partie des usages s'exerce sur le DPM naturel.

Plusieurs droits, titres et concessions y existent ou sont concédés.

Ils se superposent, s'entrecroisent, et sont parfois difficilement compatibles. Ils sont définis soit de façon simplement littérale, soit géographiquement localisés mais pas toujours dans des systèmes homogènes.

Les titulaires de droits ne sont pas toujours informés de l'existence d'autres titulaires de droits concurrents, contigus ou superposés.

D'où la nécessité de répertorier ces usages dans une banque de données cartographique, largement ouverte.



A - L'origine du Portail du Littoral et de la Mer

Le « cadastre marin » peut être défini comme : « l'inventaire, le positionnement, l'enregistrement et la mise à jour des règlements, activités, usages, droits et servitudes situés dans l'espace marin et littoral, ainsi que de chacun de leurs responsables ».

Il doit rassembler au moins 3 types d'informations fondamentales :

- les moyens d'allocation des droits d'usages (accès privés ou public);
- la désignation des personnes détenant des droits sur une période donnée, qui peut être assimilée à un système d'enregistrement de ces droits;
- la localisation des droits et usages et leurs étendues.

Mais nous souhaitons intégrer dans notre projet de PLM, non seulement les usages réglementés, mais également les usages non réglementés.



A - L'origine du Portail du Littoral et de la Mer



A - 3 La législation européenne et les initiatives de la Commission

2000 La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) 2000/60 CE

2008 La Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) 2008/56/CE

2013 Le Livre Vert sur la Cartographie des fonds marins

2014 Directive pour la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières



B - Du Géofoncier au PLM

B - 1 Evolution de la notion de «cadastre marin» : vers une déclinaison du Portail Géofoncier en PLM

En France, à la différence d'autres pays, le terme «cadastre» n'est pas du tout adapté pour définir le concept, car :

- étroitement associé à une définition des droits de la propriété foncière imposable, donc inapplicable au DP naturel;
- le plan cadastral n'existe pas encore en 3D.



B - Du Géofoncier au PLM

1er juillet 2010: l'OGE a inauguré son Portail GEOFONCIER, outil moderne de collecte, de partage et de diffusion des données foncières et géographiques.



B - Du Géofoncier au PLM

Le portail GEOFONCIER :

- financé par la seule profession;
- plus de 2,6 millions de dossiers enregistrés;
- deux interfaces : une à accès sécurisé, l'autre à accès libre.

Le cadastre marin est assez similaire au portail GEOFONCIER, d'où l'idée de le décliner vers le PLM.



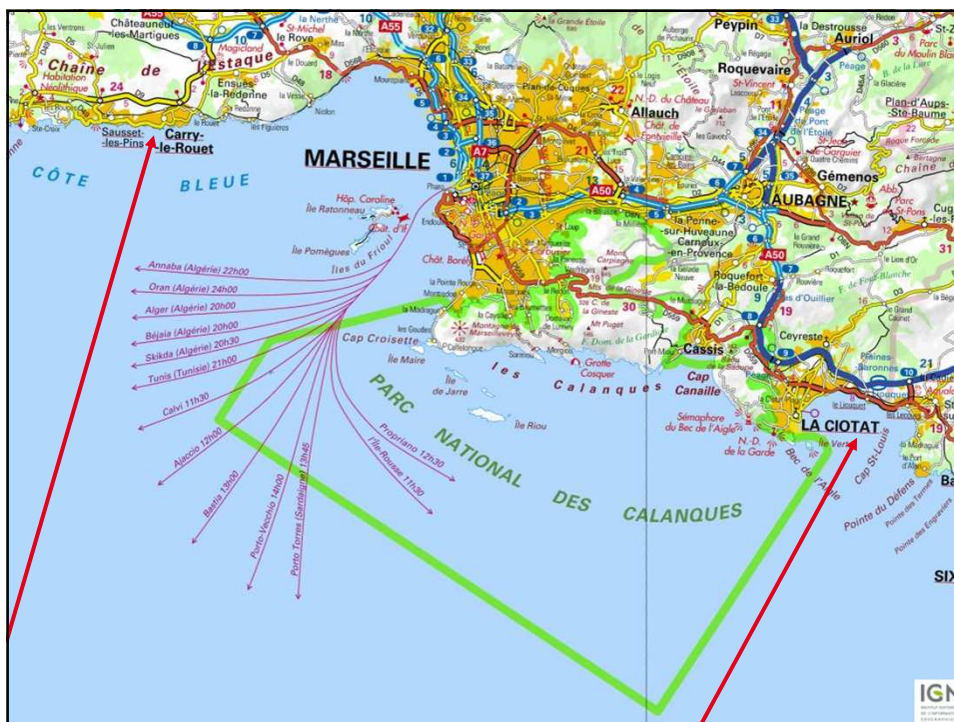
B - Du Géofoncier au PLM

B - 2 Le choix de deux zones test

Première zone test : le long du littoral de Marseille

Zone de 40 km sur terre entre les communes de Carry le Rouet et Saint Cyr sur Mer, et en mer jusqu'aux eaux territoriales dans les 12 milles marins.

Objectif : répertorier et localiser les usages de mer réglementés ou non, et les réglementations existantes.



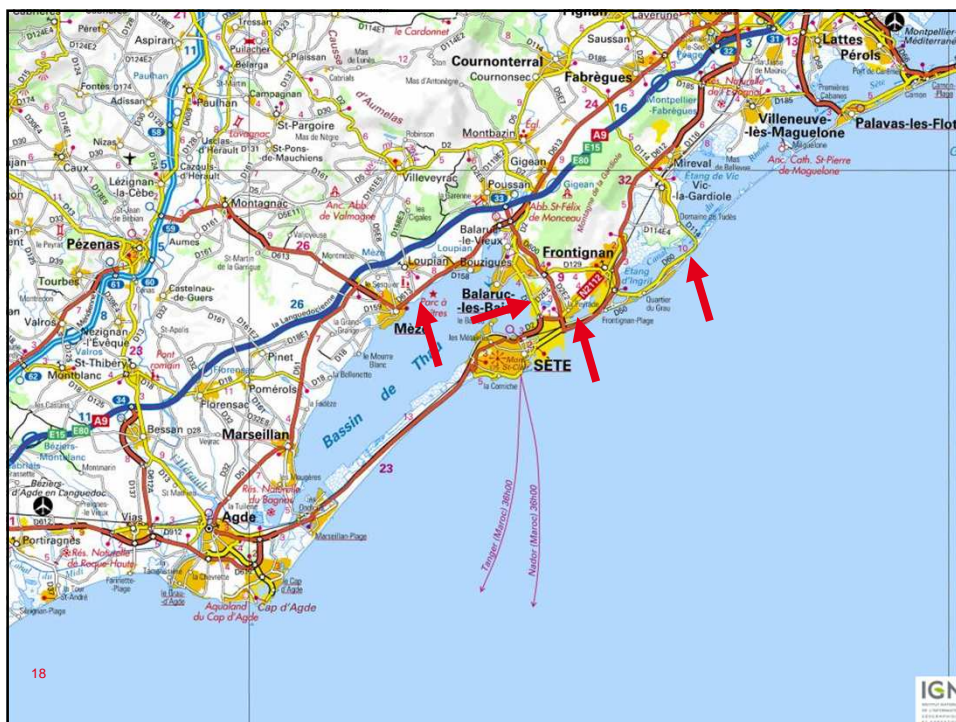
B - Du Géofoncier au PLM

B - 2 Le choix de deux zones test

Deuxième zone test : près de la ville de Sète

Zone de 4 km.

Focus sur la délimitation des différents domaines publics concédés.

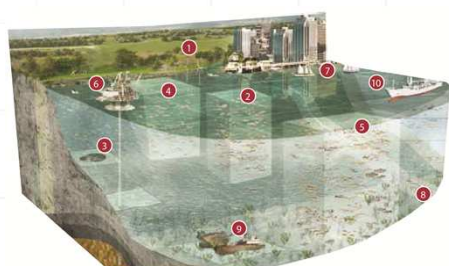


B - Du Géofoncier au PLM

B - 3 Identification des acteurs, usages et activités, inventaire des données

Diversité d'acteurs, détenteurs de données cartographiques, réglementaires, descriptives d'un droit : organismes nationaux, régionaux, locaux...

Diversité des usages et activités à répertorier, classés en 5 thèmes indicatifs.



UNE IDG* MARINE

- ① Zone littorale
- ② Aire marine protégée
- ③ Récifs artificiels
- ④ Aquaculture
- ⑤ Zone de pêche
- ⑥ Ressources pétrolières et gazières
- ⑦ Zone de plaisance
- ⑧ Câbles et oléoducs
- ⑨ Patrimoine
- ⑩ Marine marchande



*Infrastructure de Données Géographiques

B- Du Géofoncier au PLM

B - 3 Identification des acteurs, usages et activités, inventaire des données

Diversité de sources de données : soit disponibles en open data, ou à rechercher auprès de partenaires et de l'administration; directement intégrables par flux, soit nécessitant un hébergement physique de fichier sur la plateforme.

Exemples :

- Sur la zone de Marseille : plus de 150 couches de données rassemblées auprès d'une 40aine d'acteurs et administrations divers.
- Sur le site de Sète : 120 couches de données récoltées auprès de 35 acteurs.

Problèmes rencontrés :

- Pas de cohérence entre les données;
- Peu de données cartographiées;

Le plus : certaines données permettent de passer en 4D.



C - De la nécessité de parcelliser le domaine public

Afin d'éviter les conflits de responsabilité, une bonne gestion nécessite une bonne connaissance :

- du propriétaire
- du gestionnaire
- de l'occupant
- de l'usager

Sur le littoral ou en mer, les superpositions de différents espaces ou volumes sont plus fréquentes.

Le portail GEOFONCIER et sa déclinaison PLM : support de la parcellisation des différentes parties du domaine public.



CONCLUSIONS

Projet sur la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (MEDDE, Juin 2013) : principe du partage des responsabilités des différents acteurs nationaux et locaux, ainsi que la nécessité d'améliorer sans cesse la connaissance sur les risques de submersion marine.

Nouvelle Vision stratégique de l'OGE, 2014 : « Promouvoir la profession de GE en valorisant sa mission de service public à un haut niveau d'engagement et de responsabilité, pour garantir aux consommateurs européens la sécurité et la protection de leurs droits ».

La mise en place du PLM répond pleinement à la nouvelle signature de la profession:

« CONSEILLER, VALORISER, GARANTIR »





**42^e CONGRÈS
GÉOMÈTRES-EXPERTS**
MONTPELLIER 9-11 Sept. 2014

ACCUEIL

ACTUALITÉS

PROGRAMME

VIDÉOS

INSCRIPTIONS

EXPOSANTS

CONTACTS

RISQUE ET AMÉNAGEMENT

Le Corum – Esplanade Charles De Gaulle – 34000 Montpellier – Les 9, 10 et 11 septembre 2014

Quantifier le risque *et ouvrir de nouvelles voies*

Montpellier et sa région sont particulièrement attractives, car elles sont en plein essor urbanistique et architectural. Parmi les projets les plus remarquables, on notera le nouvel hôtel de ville de l'architecte Jean Nouvel (notre photo), ou encore les archives départementales «pierres vivantes» réalisées par Zaha Hadid. Et, plus près du thème du congrès, l'étang de Thau et la ville de Sète sont deux exemples très concrets du développement urbain en zone à risque, tout comme Nîmes et ses travaux de prévention des crues. C'est en s'appuyant sur leur expérience que les géomètres-experts élaborent des pistes de solution pour aménager autrement. Avec leur connaissance du terrain et de la topographie, la mise en plan des risques, la connaissance de la propriété foncière et de sa gestion, les géomètres-experts peuvent contribuer à quantifier le risque et ouvrir de nouvelles voies de développement. Tous ces points seront abordés lors du 42e congrès des géomètres-experts, du 9 au 11 septembre à Montpellier. Un congrès ouvert, qui s'adresse à tous ceux qui ont été ou seront exposés à un risque et à qui les acteurs de l'aménagement se doivent d'apporter des réponses.



En direct du congrès POUVONS-NOUS IGNORER LES RISQUES? Alors que, chaque jour, un flot de mauvaises nouvelles nous inonde, que des avalanches de dépêches nous interpellent.

Montpellier 2014
www.geometre-montpellier2014.eu

Inscriptions et paiement en ligne !

Retweeté par GelMontpellier2014

technologique?

Oui Non

nadia.loire@publi-topex.com
01-69-89-00-54



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR

Publi-Topex
Presse Édition Congrès Formation

